

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/131
12 novembre 2001

(01-5743)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: français

BÉNIN

Déclaration de S.E. Maurice Lazare Sehoueto
Ministre de l'industrie, du commerce et de la promotion de l'emploi

Je voudrais saluer, remercier et féliciter:

- les autorités du Qatar et de la ville de Doha pour avoir donné l'occasion à l'OMC de tenir sa quatrième Conférence ministérielle;
- M. Mike Moore, Directeur général de l'OMC: je considère ma présence ici, ainsi que celle d'autres pays dits "les moins avancés", comme l'un des résultats majeurs de la nouvelle vitalité que vous avez su insuffler à cette Organisation, en favorisant une plus grande implication de ces pays au système commercial multilatéral. Je vous en remercie et je vous en félicite, et à travers vous, non seulement toute votre équipe, mais aussi tous les gouvernements de tous les pays qui, à travers leurs contributions et leur volonté politique, ont favorisé l'organisation des présentes assises;
- les pays qui ont nouvellement accédé à l'Organisation et particulièrement la République populaire de Chine, à qui le Bénin est lié par une relation d'une exceptionnelle qualité.

Je voudrais me permettre, au nom de la délégation de mon pays, de constater que le système commercial multilatéral a connu ces dernières années une dynamique positive. Il convient cependant d'aller au-delà des satisfactions légitimes que l'on pourrait éprouver aujourd'hui face à ces évolutions encourageantes, puisque cela ne constitue pas un secret: une large proportion des pays Membres de notre Organisation se trouve confinée dans une situation d'impuissance et de frustration avalée, au nom du politiquement correct et de l'espoir continuellement déçu que nos interlocuteurs finiront par comprendre et savoir raison garder.

Nous sommes nombreux, les pays les moins avancés (PMA), les pays du groupe ACP et autres, aujourd'hui, à nous nourrir de ce sentiment.

Chacun sait, le sentiment d'impuissance et d'injustice ne nourrit pas une participation active. Il ne nourrit pas non plus une attitude constructive. C'est pourquoi je voudrais particulièrement encourager nos chers amis des Communautés européennes et des USA à s'engager plus à fond dans la démocratisation des relations entre les pays Membres de l'OMC.

On ne négocie pas entre inégaux. Les négociations au sein de l'OMC seront perçues par la plupart des pays comme une farce, si les préoccupations des pays les moins avancés, ceux du Groupe ACP et autres sont simplement ignorées ou accueillies avec politesse et quelques engagements non suivis d'effets. La mission principale de notre Organisation est de servir d'enceinte pour les négociations entre les Membres, aussi bien les plus puissants que les plus faibles; de

contribuer et de veiller au renforcement des disciplines commerciales, au respect des règles et obligations contractuelles, à l'équité dans les échanges.

Cette quatrième Conférence nous offre l'exceptionnelle occasion d'évaluer nos faiblesses, de circonscrire les grandes entraves que subissent nos économies, particulièrement celles des pays les moins avancés dans leurs efforts de libéralisation et de croissance. Notre Conférence devra expressément constater que cette mission ne pourra être remplie avec un véritable succès que lorsque les préoccupations de développement des pays en développement seront prises au sérieux et traitées sérieusement.

Le paradoxe pour nous, pays en développement, reste que nos réglementations intérieures faites d'ouverture libérale sans ambages et sans limites, fondées sur un État de droit et notre ferme adhésion aux obligations contractuelles de l'OMC, ne nous permettent pas pour autant de bénéficier des opportunités d'un tel ordre des choses.

Pour un pays comme le Bénin, et pour de nombreux pays en développement qui, avec une ardente foi de néophyte, sous la houlette du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, s'appliquent à démanteler tout ce qui nous apparaît comme barrières, entraves ou contraintes au commerce, il y a à se demander pourquoi, par exemple, les USA et la Communauté européenne continuent de maintenir leurs barrières intérieures, continuent de subventionner non seulement leurs produits agricoles à l'exportation, mais aussi mettent en place et de manière exponentielle des subsides à la production à l'intérieur de leur pays.

Il nous faut, courageusement, oser calculer les coûts de leurs politiques intérieures sur nos pays, sur nos économies, sur nos populations. Et chacun comprendra le sentiment d'impuissance et de frustration de nombreux pays Membres de notre Organisation.

L'OMC doit aller plus loin. Les pays en développement doivent faire des efforts de compréhension par rapport aux contraintes intérieures des pays développés. Mais ces derniers doivent se rendre compte qu'entre leurs contraintes intérieures relatives aux impératifs de mieux-être de leurs citoyens et les besoins de survie des peuples du Sud, les gouvernements des pays en développement sont obligés de leur demander de les aider à choisir des priorités. C'est en ces termes-là que se posent aussi les questions relatives à l'Accord sur l'agriculture, à l'Accord sur la propriété intellectuelle face aux problèmes de santé publique ou de nutrition, aux questions relatives au commerce et à l'environnement, aux questions relatives à la mise en œuvre, etc., etc.

La question pour les pays comme le nôtre se situe d'abord, dans la formulation des lois, règlements et accords de manière que l'accès au marché pour nos produits puisse être attrayant et effectif. Car le constat aujourd'hui est clair, les produits des PMA font face à des conditions d'accès au marché si contraignantes pour eux que nos échanges s'en retrouvent fragilisés, voire compromis, et par ricochet, notre système de production plonge dans une précarité de plus en plus inquiétante. Je ne voudrais pas insister sur les difficultés d'adaptation que connaissent les ressources humaines, tant pour se retrouver dans la jungle des réglementations, que pour atteindre le niveau d'organisation et de performance requis.

Je voudrais vous le dire franchement, il n'y a plus de doute sur l'attachement des pays Membres de l'Organisation mondiale du commerce à un système commercial multilatéral fondé sur des règles libéralisées. Mais, pour les pays en développement, si nous n'y veillons pas, nous construisons aujourd'hui un marché de dupes, où par exemple, le producteur de coton du Mali ou du Bénin a le devoir de mourir au nom de la fatalité du marché et où celui des USA jouit de l'inaliénable droit à la vie.

Cette quatrième Conférence nous offre l'occasion idéale de recenser les atouts et les faiblesses de l'OMC en nous attaquant surtout à ces dernières, afin de renforcer l'Organisation et de lui permettre

de répondre aux besoins et aux préoccupations de ses Membres, notamment les divers problèmes et obstacles rencontrés par les économies en développement et particulièrement les pays les moins avancés dans leur intégration harmonieuse à l'économie mondiale.

C'est pourquoi je voudrais exprimer ici mon soutien inconditionnel et sans ambages à la Déclaration des Ministres en charge du commerce des pays du groupe ACP, déclaration soumise aux présentes assises, ainsi qu'à toutes les initiatives prises au niveau du continent africain. En complément et surtout pour plus de précisions et de clarté, je voudrais soumettre à votre auguste attention une série de propositions et de suggestions, pour les futures négociations, sur les questions aussi cruciales que sont:

- a) l'Accord sur l'agriculture;
- b) les Accords sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et sur les obstacles techniques au commerce (OTC);
- c) l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce;
- d) l'Accord général sur le commerce des services;
- e) la question du traitement spécial et différencié;
- f) les questions relatives à la mise en œuvre.

Permettez-moi, cependant, au nombre des suggestions que je vous ai soumises en détail, d'évoquer ici et maintenant et d'insister sur deux ou trois aspects.

1. En ce qui concerne l'Accord sur l'agriculture

Nous sommes nombreux, nous autres pays en développement, dont l'essentiel de l'économie et du commerce repose sur l'agriculture, je dirais même la monoculture d'une spéculative. Mais au-delà de la mauvaise gestion économique et politique dont nombre de gouvernements se rendent, hélas, encore coupables, je dois rappeler à votre indulgente attention que plus le monde se globalise, plus la pauvreté et l'extrême pauvreté s'étendent, tant les effets sont dévastateurs et tragiques pour les producteurs des pays les moins avancés, lorsque aux États-Unis ou en Europe, ou encore, dans les nouveaux pays industrialisés, sont maintenus à leur niveau actuel les pics tarifaires, la progressivité des droits, les entraves de toutes sortes pour les produits agricoles originaires des PMA pour accéder aux marchés des pays développés, les mesures de soutien interne et particulièrement celles dites de la boîte verte.

Pendant ce temps, nous sommes régulièrement intimidés, lorsque nous sommes tentés de recourir à des restrictions à l'exportation de matières premières, restrictions bien souvent justifiées par des politiques intérieures raisonnables, au plan industriel.

2. Pour ce qui est de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

Nous soutenons fortement l'idée que la protection des savoirs locaux ou traditionnels, notamment en matière de pharmacopée et de médecine, soit clairement indiquée dans l'Accord. Cette disposition pourra certainement constituer un levier important pour récupérer au profit de l'humanité un inestimable gisement de savoirs aujourd'hui marginalisés. Dans la même optique, la reconnaissance d'un droit des agriculteurs au même titre que ceux accordés aux obtenteurs de variétés végétales ne serait que justice.

Par ailleurs, l'assouplissement des conditions d'exploitation des brevets sur les médicaments essentiels permettra un meilleur accès aux soins de santé pour une grande partie des populations du monde, celles des pays en développement et particulièrement celles des PMA, notamment et urgemment, en ce qui concerne la malaria, le SIDA, la tuberculose et certaines autres maladies qui deviennent à la fois des drames humains et des catastrophes économiques.

3. Questions relatives à la mise en œuvre

Je voudrais me permettre de constater que divers engagements antérieurement pris vis-à-vis des pays les moins avancés n'ont point été respectés. C'est pourquoi je souhaite que les efforts soient plus substantiels, dans la poursuite et l'amélioration de l'assistance technique et du renforcement des capacités à travers le Cadre intégré.

Je voudrais vous dire mon souhait qu'à l'issue de la présente conférence, la dérogation à l'Accord de partenariat ACP-CE de Cotonou soit effective. Des initiatives autonomes telles que l'AGOA prises par les États-Unis d'Amérique en 2000 et TSA (Tout sauf les Armes) de l'Union Européenne en début de cette année sont autant de voies d'ouverture de marchés que d'autres pays développés devraient pouvoir suivre.

La délégation du Bénin a le ferme espoir que les résultats de cette Conférence ministérielle iront dans le sens de la poursuite des efforts en vue de l'amélioration de la situation des pays pauvres. C'est la seule base durable, parce que raisonnable, qui nous permettra de relever les défis majeurs que l'OMC s'est fixés. Le Bénin, mon pays, soutient ces défis. Ce sont nos défis; et nous contribuerons sans faille à les relever pour le bonheur de nos citoyens et de tous les citoyens du monde.
